



NOTICE D'INFORMATION - REGLEMENT ASL Gymnastique Longuyon SAISON 2024-2025



Madame, Monsieur,

Vous venez d'inscrire votre(s) enfant(s) à l'Amicale Saint Louis, section gymnastique, de Longuyon et nous vous en remercions. Nous espérons que votre(s) enfant(s) se plaira(ont) parmi notre équipe.

Nous vous informons que les règles suivantes doivent être respectées.

- Les horaires seront les suivants cette saison :
 - **Poussines (2015 à 2018)** : 13h30 à 15h le mercredi et 15h à 16h30 le samedi
 - **Jeunesses (2011 à 2014)** : 15h à 16h30 le mercredi et 13h30 à 15h le samedi
 - **Aînées (2010 et avant)** : 19h à 20h30 le jeudi et/ou lundi (précisions via le groupe Messenger chaque semaine) et 11h30 à 13h30 le samedi
- Les moniteurs responsables des cours sont GAVROY Laurence, DEGLAIRE Carine, SETOLA Marine, ZEIMET Élodie, MANCHETTE Vickie et Lola, BRESSAN Mathilde, BINET Fanny, ANTOINE Claire, LAMBERSEND Noémie et GOEURY Jérôme.
- **Les cours de gym sont généralement maintenus durant les vacances scolaires, sauf période de Noël (décision dépendant de la mairie de Longuyon).**
- En dehors des horaires d'entraînements, l'accès à la salle avec des personnes autre que les moniteurs responsables est strictement interdit sous peine d'exclusion. Des cours de perfectionnement pourront parfois être proposés durant les vacances scolaires.
- **Toutes les informations seront communiquées par mail et non pas par SMS.** Certaines informations, ainsi que des photos sont régulièrement publiées sur le groupe et la page Facebook « ASL Gymnastique » et le compte Instagram @asl_gym_longuyon. Notre club a également son site internet : www.aslgymnastique-longuyon.com
- L'inscription demande une participation financière de 95 € pour votre 1er enfant et de 85 € pour le second enfant (pour la licence). La cotisation sera non remboursable (Pass Jeunes et Pass Sport acceptés)
- **Un certificat médical (pour les majeurs) et une photo d'identité sont à remettre rapidement au club lors de l'inscription. Une attestation médicale sera à remplir pour un renouvellement de licence (le certificat médical étant valable 3ans).**

- Le justaucorps et la veste du club devront être achetés pour les compétitions. Toutes les gymnastes devront être équipées **OBLIGATOIREMENT** avec le justaucorps du club acheté neuf ou d'occasion auprès de l'A.S.L lors de la bourse aux justaucorps. Attention, ce dernier doit être lavé à l'eau froide.
- La tenue lors des compétitions sera la suivante : justaucorps du club, veste du club, pieds nus ou patins BLANCS (avec ou sans chaussettes blanches), cheveux bien attachés, pas de bijoux.
- **A partir du mois de février, la FSCF organise des concours et la présence de votre(s) enfant(s) est obligatoire. Les enfants qui ne participeront pas aux compétitions, sans raison valable (certificat médical) pourront être exclus du club la saison suivante et devront s'acquitter de l'amende reçu par la fédération par concours manqué. Certains concours en équipe (départemental ou régional) sont sur sélection, selon certains critères définis par la Fédération. Tous les enfants ne pourront donc y participer.**
- **Les enfants qui ne participeront pas aux cours, ni aux compétitions n'auront pas la garantie d'avoir une place disponible l'année suivante, étant donné le nombre conséquent d'enfants sur liste d'attente nous ne pouvons garder des enfants trop souvent absents.**
- Les parents sont priés de quitter la salle après avoir déposé leur(s) enfant(s) pour laisser les moniteurs donner leur cours. Les enfants pouvant être déconcentrés.
- Les enfants devront quitter leur cours après l'horaire prévu et ne pourront rester au suivant (sauf cas particulier des enfants des moniteurs). Le club n'étant plus responsable après les horaires, merci de respecter ces derniers. En cas de retards répétitifs aux cours (en début et/ou fin de cours) la gymnaste pourra être sanctionnée par une exclusion temporaire voire définitive du club.
- La présence régulière et le respect des horaires de(s) l'enfant(s) aux entraînements lui permettra(ont) de progresser au mieux dans cette discipline
- Pour les cours de gymnastique une tenue correcte est demandée aux enfants, à savoir : Survêtement ou justaucorps. Aux pieds, patin de gym ou pieds nus, pas de chaussettes seules. Les filles devront s'attacher les cheveux et retirer tous leurs bijoux, surtout les bagues, avant les cours. Les cheveux longs devront être attachés correctement. Ce sont les principales règles de sécurité pour le bon déroulement des cours.
- **Les enfants n'ont pas l'autorisation de monter seuls sur les appareils en début et fin de séance pour des raisons de sécurité, pas de chaussures non plus sur le matériel**
- **Les enfants doivent aider à la mise en place et au rangement du matériel**

- **Les gymnastes ayant des comportements déplacés envers les autres gymnastes ou les moniteurs seront sanctionnées par une exclusion temporaire voire définitive du club.**
- **Nous sommes également à la recherche de personnes bénévoles, pour :**
 - Les entraînements aux heures de gymnastique
 - La fonction de juge lors des compétitions
 - L'aide lors de nos déplacements (transport de matériel), surveillance des enfants et installation du matériel durant les compétitions.
 - L'aide durant certaines manifestations

L'ensemble de l'équipe de
L'ASL GYMNASTIQUE LONGUYON